

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 9 octobre 2025

CIRCULAIRE ICCAT n° 10100 / 2025

OBJET : 29^e RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)

Suite à la circulaire n°2124/2025 de l'ICCAT du 14 mars 2025, j'ai le plaisir de vous fournir des informations supplémentaires sur la 29^e réunion ordinaire de la Commission, qui se tiendra à l'[Hôtel Melia Sevilla](#) (Séville, Espagne), du 17 au 24 novembre 2025.

Je souhaiterais également rappeler que, conformément à la décision prise par lors de la 28^e réunion ordinaire de la Commission, depuis 2024, toutes les nouvelles propositions soumises à l'examen de la Commission lors de sa réunion annuelle **doivent être accompagnées d'une page de garde**, dont le modèle est joint à la présente et est également disponible [ici](#). Veuillez utiliser « x » pour cocher les cases correspondantes.

Je souhaiterais également rappeler à toutes les CPC la décision prise par la Commission selon laquelle tous les documents dépendant de l'avis du SCRS devraient être soumis au moins une semaine avant la réunion (**10 novembre 2025**), dans la mesure du possible. Des informations supplémentaires concernant la soumission et la distribution des documents seront envoyées dans le document [GEN-007](#).

Finalement, veuillez noter que les propositions en instance depuis la réunion de la Commission de 2024 ou des réunions intersessions de 2025 ne seront pas présentées une nouvelle fois, à moins que leurs auteurs ne les resoumettent avant le **17 octobre 2025** ou qu'elles aient été renvoyées d'une réunion intersessions par le Président de l'organe subsidiaire concerné à des fins d'examen par la Commission. Tous les auteurs sont priés de soumettre le plus tôt possible au Secrétariat des révisions aux propositions déjà discutées, en marquant clairement les changements, afin de faciliter la distribution et la discussion du texte révisé dans les trois langues.

Les documents de la réunion sont publiés sur la [page web des documents de la réunion](#) dès qu'ils sont disponibles.

Veuillez noter que la liste de distribution est limitée, c'est pourquoi vous êtes priés de bien vouloir diffuser cette communication aux membres de votre délégation concernés.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

P.O. Secrétaire exécutif

Miguel Neves dos Santos
Secrétaire exécutif adjoint



DISTRIBUTION :

- Mandataires de la Commission :

Président de la Commission: E. Penas Lado

Première vice-Présidente : Z. Driouich

Deuxième vice-Président : R. Chong

Présidents des Sous-commissions 1 à 4

Président du SCRS : C. Brown

Président du COC : D. Campbell

Président du PWG : N. Ansell

Présidente du STACFAD: D. Warner-Kramer

Vice-Président du SCRS : L. G. Cardoso

- Chefs de délégation

- Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes

- Observateurs, FAO/DOALOS, ORGP

- Ambassades

Pièce jointe : Modèle de page de garde pour accompagner les nouvelles propositions.

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 14 mars 2025

CIRCULAIRE ICCAT n° 02124 / 2025

OBJET : 29^e RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)

Suite à la circulaire n°01214/2025 de l'ICCAT du 14 février 2025, j'ai le plaisir de vous fournir des informations supplémentaires sur la 29^e réunion ordinaire de la Commission, qui se tiendra à l'[Hôtel Melia Sevilla](#) (Séville, Espagne), du 17 au 24 novembre 2025. Veuillez noter que la réunion de la Commission aura un format hybride et sera précédée d'une réunion du Comité d'application (COC) qui se tiendra au même endroit les 15 et 16 novembre 2025.

Des informations relatives aux exigences en matière de visa sont disponibles [ici](#).

Pour cette réunion de la Commission, il convient de noter qu'aucune agence n'a été engagée, de sorte que le formulaire d'inscription à la réunion et les informations concernant les hôtels avec lesquels le Secrétariat a obtenu des tarifs spéciaux sont disponibles sur le [site web de l'ICCAT](#).

Conformément à la [Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un Fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT \(Rec. 20-09\)](#), des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement d'un **délégué** par Partie contractante en développement. Les demandes doivent être transmises au Secrétariat de l'ICCAT (ICCAT-Travel@iccat.int) avant le **3 octobre 2025** (**1^{er} octobre dans le cas de la réunion du COC**) à 16h30 (heure de Madrid). Les demandes reçues après la date limite **ne seront pas prises en compte**. Le formulaire d'invitation à la réunion de la Commission nécessaire pour solliciter une aide financière peut être téléchargé [ici](#).

Le formulaire doit être entièrement rempli pour que le paiement puisse être effectué. L'aide financière sera fournie si les conditions stipulées dans les [Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions](#) sont rigoureusement respectées.

Les **ordres du jour provisoires** respectifs de cette réunion et de celles des organes subsidiaires de la Commission, qui comprendront des élections des postes de mandataire de ces organes subsidiaires, ainsi que le **calendrier provisoire**, seront publiés sur la [page web de l'ICCAT](#) au fur et à mesure de leur disponibilité.

Veuillez noter que la liste de distribution par courrier est limitée. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir diffuser cet avis parmi les membres potentiels de votre délégation.

Je souhaiterais également rappeler à toutes les Parties contractantes la décision prise par la Commission selon laquelle tous les documents ne dépendant pas de l'avis du SCRS devraient être soumis un mois avant l'ouverture de la réunion (**17 octobre 2025**) et les propositions nécessitant l'avis scientifique le plus récent disponible, au moins une semaine avant la réunion (**10 novembre 2025**), dans la mesure du possible. Des informations supplémentaires concernant la soumission et la distribution des documents seront envoyées dans une circulaire séparée.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer le Secrétariat, avant le **30 septembre 2025**, de la liste provisoire des noms et postes des délégués qui participeront à la réunion en personne en tant que membres de votre délégation. Ces informations sont essentielles pour que le Secrétariat puisse adapter en temps utile la logistique nécessaire à la réunion.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– Mandataires de la Commission :

Président de la Commission: E. Penas Lado

Première vice-Présidente : Z. Driouich

Deuxième vice-Président : R. Chong

Présidents des Sous-commissions 1 à 4

Président du SCRS : C. Brown

- Chefs de délégation

- Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes

- Observateurs, FAO/DOALOS, ORGP

- Ambassades

Président du COC :

D. Campbell

Président du PWG :

N. Ansell

Présidente du STACFAD:

D. Warner-Kramer

Vice-Président du SCRS :

L. G. Cardoso

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 14 février 2025

CIRCULAIRE ICCAT n° 01214 / 2025

OBJET : 29^e RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)

Au nom du Président de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), j'ai l'honneur de vous informer que la 29^e réunion ordinaire de la Commission aura lieu à Séville (Espagne).

La réunion aura un format hybride et se tiendra à l'[Hôtel Melia Sevilla](#) (Séville, Espagne) du 17 au 24 novembre 2025. Veuillez noter qu'une réunion intersessions du Comité d'application se tiendra au même endroit les 15 et 16 novembre 2025.

Les ordres du jour provisoires respectifs de cette réunion et de celles des organes subsidiaires de la Commission, toute autre information pertinente sur les exigences en matière de visa, les détails de l'organisation de la réunion ainsi que des informations sur les hôtels seront diffusés au fur et à mesure de leur disponibilité.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission: E. Penas Lado
Première vice-Présidente : Z. Driouich
Deuxième vice-Président : R. Chong
Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : C. Brown

Président du COC : D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Présidente du STACFAD: D. Warner-Kramer
Vice-Président du SCRS : L. G. Cardoso

- **Chefs de délégation**
- **Parties Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes**
- **Observateurs, FAO/DOALOS, ORGP**
- **Ambassades**